

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1736 Société : Royal Air Maroc
 Actif Pensionné(e) Autre : (34802)
 Nom & Prénom : KDTNI Amed
 Date de naissance : 01 Janvier 1952
 Adresse : LOT DAHA Rue 1 N° 36 Casablanca
 Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11 Octo 2022

Nom et prénom du malade : OUAMELK ISMAÏL Age :
 Lui-même Copropriétaire Enfant

Lien de parenté : frere

Nature de la maladie : trouble digestif

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 6000 Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 Octo 2022		CG	(30084)	<i>Docteur CHOURI</i> MALADIES DIABETO 34, Rue Aït El Kacem (ex rte de l'ESPAGNE) Tél : 0522.27.87.08 - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TOUNOUZ Dr. TOUNOUZ, Route 110, Km 9,5 Tounouz - Casablanca Tél. fax: 05 22 67 47 03	11.10.2022	<i>Bd. CHEIKH MOUSSA N° 424, Ouled SEKKAT Tounouz - Casablanca 110, Km 9,5</i>

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>S</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

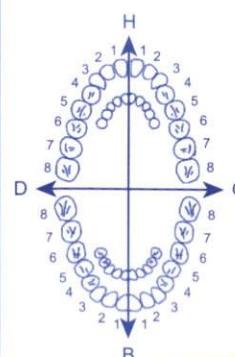
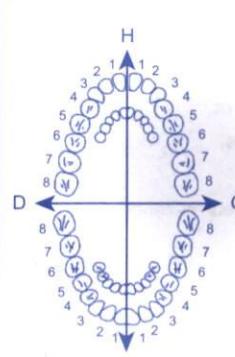
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	G	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur OUDGHIRI Jamal Eddine

FACULTE DE MEDECINE DE MONTPELLIER(FRANCE)

Specialiste :

- C.E.S. DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF
- C.U. DE PROCTOLOGIE MEDICO-CHIRURGICALE
- DIPLOME D'UNIVERSITE : MALADIES METABOLIQUES
 - * DIABETOLOGIE
 - * NUTRITION
- * MALADIES DU CHOLESTEROL - GOUTTE - OBESITE

AUTORISATION SECRETARIAT GENERALE
DU GOUVERNEMENT

N° 5741 du 30 NOVEMBRE 1982



الدكتور جمال الدين الودعري

خريج كلية الطب بمونبولي (فرنسا)

اختصاصي :

أمراض الجهاز الهضمي والدواسير

مرض المراة - مرض السكري -

أمراض التغدية - أمراض الكولستروл

LOT : 22E001
PER : 09.2024

DUSPATALIN 200MG

GELU B20

P.P.V : 54DH00

6 118000 010531

Casablanca, le :

11 Octo 2022

122,80

122,80

54,00

~~- Duspatalin~~



129,00

~~(CALMAGAS~~

28,80 x 2

~~Vitameveil Fort~~

Pharmacie KOUNOUZ
Dr. Kenza SEKKAT
Bd. Chechaoui, Route 110, Km 9.5
N° 424, Q. Sidi Ben Aissa - Casablanca
Tél : 0522.27.87.03

Lot:
À consommer de
préférence avant le:

47A00008D
02/2024

PPC: 89,50 DH

~~Refluxaid~~ 144
~~Amphiphilic~~ 144

~~MAXITONE~~ 100g

~~1 Ampoule à l'obdurator~~



34. زنقة أيت باها (زنقة فردينا دي ليسبيس سابقا) شارع بوردو - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 27 87 08

Lot:
À consommer de
préférence avant le:
PPC: 129,00 DH

220019

PPV

281,00

LOT

PER

PPV

LOT

PER

dahirii_@hotmail.com

LOT 2215910

EXP 2025/06

PPC 70 DHS

22 27 87 08

70,00